



Proc  s-verbal de la s  ance extraordinaire du Conseil municipal de la municipalit   de Val-des-Bois, tenue le 14 juin 2021    20 h 12, sous la pr  sidence du maire, monsieur Roland Montpetit.

  TAIENT pr  sents : Madame la conseill  re Jessica Maheu ainsi que messieurs les conseillers Adolf Hilgendorff, Maurice Bri  re, Jean Laniel et Cl  ment Larocque.

  TAIT   galement pr  sente : Madame Anik Morin, directrice g  n  rale et secr  taire-tr  sori  re.

OUVERTURE DE LA S  ANCE

Ayant quorum la s  ance d  bute    20 h 12 sous la pr  sidence du maire, monsieur Roland Montpetit.

Le maire, monsieur Roland Montpetit, soumet l'ordre du jour,    savoir :

1. Ouverture de la s  ance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Renonciation de l'avis de convocation;
4. Rapport d'ouverture de soumissions – Travaux de rechargement granulaire, pavage et traitement de surface simple sur divers chemins (Projet 2021-02);
5. Spectacles en plein air au mois d'ao  t 2021;
6. Fermeture de la s  ance.

S2021-06-129

POUR ACCEPTER L'ORDRE DU JOUR

S  ANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL – 14 JUIN 2021

IL EST PROPOS   PAR monsieur le conseiller Maurice Bri  re

ET R  SOLU QUE ce Conseil adopte l'ordre du jour tel que pr  sent  .

Adopt  e    l'unanimit  .

S2021-06-130

RENONCIATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

IL EST PROPOS   PAR monsieur le conseiller Jean Laniel

ET R  SOLU de renoncer    l'avis de convocation pour la pr  sente s  ance extraordinaire puisque l'ensemble des membres sont pr  sents et en accord de tenir une s  ance extraordinaire.

Adopt  e    l'unanimit  .

S2021-06-131

RAPPORT D'OUVERTURE DE SOUMISSIONS – TRAVAUX DE RECHARGEMENT GRANULAIRE, PAVAGE ET TRAITEMENT DE SURFACE SIMPLE SUR DIVERS CHEMINS

ATTENDU QUE la municipalit   de Val-des-Bois a demand   des soumissions pour des travaux de rechargement granulaire, pavage et traitement de surface simple sur divers chemins;

ATTENDU QUE deux (2) fournisseurs ont soumissionn  s;

<u>SOUSSIONNAIRES</u>	<u>PRIX INCLUANT TAXES</u>	<u>CONFORME</u>
Pavages Multipro	3 861 241,30 \$	O
Eurovia	4 393 813,80 \$	O

ATTENDU QUE le comité municipal des travaux publics recommande l'acceptation de la plus basse soumission;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Clément Larocque

ET RÉSOLU QUE le conseil accepte le rapport d'ouverture de soumissions tel que présenté et retienne la soumission de Pavages Multipro au montant de 3 861 241,30 \$, taxes applicables incluses, aux conditions suivantes :

- Items 1 à 4 octroyés sans condition;
- Items 8, 9 et 11 octroyés sans conditions;
- Items 5 à 7, 10 et 12 à 28 conditionnels à l'obtention de subventions du ministère des Transports du Québec;

ET QUE la dépense nette soit affectée, dans l'ordre et jusqu'à concurrence de la somme totale disponible pour chacun;

- Item 1 à 4
 - au programme de la taxe sur l'essence du Canada et du Québec (TECQ);
 - au fond de réfection des voiries publiques;
 - au programme d'aide à la voirie locale du ministère des Transports du Québec PAVL volet PPA-CE;
 - par règlement d'emprunt;
- Item 8, 9 et 11
 - au programme d'aide à la voirie locale du ministère des Transports du Québec PAVL volet PPA-CE;
 - au budget d'infrastructure 2021 relatif au pavage et surfacage;
 - par règlement d'emprunt;
- Item 5 à 7, 10 et 12 à 28
 - au programme d'aide à la voirie locale du ministère des Transports du Québec PAVL;
 - au règlement d'emprunt.

ET QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée à informer l'entrepreneur, par lettre signée, à chaque étape d'approbation pour le début des travaux des divers groupes d'items.

Adoptée à l'unanimité.

S2021-06-132
SPECTACLE EN PLEIN AIR - AOÛT 2021

ATTENDU l'impact de la pandémie de COVID-19 sur les loisirs, les activités culturelles et la santé mentale de la population;

ATTENDU QUE malgré l'amélioration de la situation la majorité des activités communautaires ont été annulée;

ATTENDU QUE le conseil municipal souhaite offrir une activité spéciale et encadrée aux citoyens;

ATTENDU QUE l'offre de service de Production GC, gérant du groupe La Chicane pour une somme de 15 000 \$ permettant la tenue d'une soirée spectacle;

ATTENDU QUE la vente de billets permettra de couvrir une partie de la dépense;

ATTENDU les disponibilités du groupe le 20 août 2021;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Jessica Maheu

ET RÉSOLU QUE ce conseil autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière a signer pour et au nom de la municipalité de Val-des-Bois tous les documents nécessaires pour procéder au spectacle du 20 août 2021;

ET QUE les billets pour l'entrée au spectacle soit vendu au coût de 10,00 \$;

ET QUE le résiduel du coût net soit affecté au surplus accumulé des années antérieurs pour un maximum de 25 000 \$.

Adoptée à l'unanimité.

CERTIFICAT DE CRÉDIT

La secrétaire-trésorière certifie qu'il y a des crédits disponibles pour couvrir les dépenses projetées au présent procès-verbal.

Anik Morin, secrétaire-trésorière

S2021-06-133

LEVÉE DE LA SÉANCE (20 h 21)

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Clément Larocque

ET RÉSOLU QUE la présente séance soit et est levée.

Adoptée à l'unanimité.

.....
Roland Montpetit, maire

.....
Anik Morin, secrétaire-trésorière

Je, Roland Montpetit, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.